



FÉDÉRATION CANADIENNE D'ESCRIME
TRAVAIL D'ÉQUIPE. PERFORMANCE. INSPIRATION

MANUEL DE SÉLECTION DE L'ÉQUIPE NATIONALE 2026/2027

Seniors

Préparé par : Fédération canadienne
d'escrime

Mis à jour le 31 août 2026

www.Fencing.ca

Courriel : ed@fencing.ca



Table des matières

- 1. INTRODUCTION**
 - 2. MODIFICATIONS APPORTÉES À CE MANUEL**
 - 3. COMITÉ CONSULTATIF DE HAUTE PERFORMANCE (CCHP)**
 - 4. COMITÉ DE SÉLECTION DE HAUTE PERFORMANCE (CSHP)**
 - 5. RETRAIT DE LA SÉLECTION**
 - 6. CONFLITS D'INTÉRÊTS**
 - 7. EXIGENCES DU PROGRAMME DE HAUTE PERFORMANCE**
 - 8. EXIGENCES EN MATIÈRE DE CITOYENNETÉ**
 - 9. CANDIDATURE AU PROGRAMME DE HAUTE PERFORMANCE (PHP)**
 - 10. CLASSEMENT DE SÉLECTION DU PROGRAMME DE HAUTE PERFORMANCE**
 - 11. CRITÈRES DE SÉLECTION POUR LES CHAMPIONNATS PANAMÉRICAINS DE ZONE ET DU MONDE SENIORS**
 - 12. POLITIQUE DE LA FCE EN MATIÈRE D'APPELS DE SÉLECTION**
 - 13. DATES DE SÉLECTION**
 - 14. COMPÉTITIONS DÉSIGNÉES POUR LA SÉLECTION DE L'ÉQUIPE NATIONALE**
 - 15. POLITIQUES D'INSCRIPTION ET DE SÉLECTION POUR LES COMPÉTITIONS INTERNATIONALES DE LA FIE ET DE LA CEE**
 - 16. DISPOSITIONS DE SÉLECTION À LA SUITE D'UNE BLESSURE OU D'UNE MALADIE DOCUMENTÉE**
 - 17. SÉCURITÉ DANS LE SPORT**
 - 18. PROGRAMME D'AIDE AUX ATHLÈTES (PAA)**
- ANNEXE A : TABLEAU DES POINTS DE HAUTE PERFORMANCE SENIOR**



1. INTRODUCTION

Note du traducteur : Pour la clarté du texte, dans le présent document, le masculin générique englobe le féminin.

Le présent manuel contient les politiques de sélection que la Fédération canadienne d'escrime (FCE) utilisera pour sélectionner les athlètes qui représenteront le Canada aux Championnats du monde de 2027, aux Championnats panaméricains de zone de 2027 et à d'autres événements internationaux seniors au cours de la saison 2026-2027. Ces informations permettront aux athlètes et à leurs entraîneurs d'élaborer leurs plans annuels d'entraînement et de compétition pour la saison.

Bien que tout ait été mis en œuvre pour garantir l'exactitude des informations contenues dans ce manuel, les lecteurs sont invités à consulter le directeur de la haute performance de la FCE (HPD@fencing.ca) s'ils ont des questions sur l'un des éléments qui y figurent.

De même, les dates des compétitions de sélection internationales sont exactes à la date de publication du présent manuel, mais les dates et les événements peuvent changer et changent effectivement. Veuillez vérifier les détails de la compétition avant de finaliser vos préparatifs de voyage. En outre, il incombe aux athlètes (et à leurs entraîneurs personnels) de se familiariser avec les informations contenues dans le présent document.

2. MODIFICATIONS APPORTÉES AU PRÉSENT MANUEL

La FFC a pris toutes les mesures possibles pour s'assurer que le contenu de ce manuel reste exact pendant toute la saison, mais en cas de changements, notamment en ce qui concerne les compétitions de sélection internationales, le directeur de la haute performance (DHP), en consultation avec le comité consultatif de la haute performance (CCHP), se réserve le droit d'apporter à ce manuel les modifications qu'il juge nécessaires pour garantir la sélection des meilleures équipes pour les événements de chaque saison.

Toute modification apportée au présent manuel sera communiquée directement à tous les membres du programme de haute performance. Cette clause ne peut être utilisée pour justifier des modifications après une compétition ou des épreuves de sélection faisant partie de la procédure de sélection, sauf en cas de circonstances imprévues.

L'objectif de cette section est également de permettre d'apporter des modifications au présent manuel qui pourraient s'avérer nécessaires en raison d'une erreur typographique ou d'un manque de clarté dans une définition ou une formulation avant que cela n'ait un impact sur les athlètes. L'objectif de ces modifications linguistiques doit être d'éviter tout litige quant à la signification des dispositions du présent manuel plutôt que de permettre d'apporter des modifications afin de justifier la sélection d'athlètes différents de ceux qui auraient été sélectionnés autrement. Toutes les modifications doivent être raisonnablement justifiables conformément aux principes fondamentaux de justice naturelle et d'équité procédurale.



3. COMITÉ CONSULTATIF DE HAUTE PERFORMANCE (CCHP)

Le Comité consultatif de haute performance sera consulté sur l'élaboration et l'interprétation des critères de sélection et du manuel, ainsi que sur toute modification ultérieure apportée au manuel. Il sera composé des membres suivants :

- Le directeur de la haute performance (président).
- Au moins trois entraîneurs nationaux (un par arme).
- Un membre ayant une expérience de la compétition et/ou de l'entraînement au niveau international.
- Un membre représentant le conseil d'administration de la FCE.
- Le directeur général de la FCE.
- Tout autre membre supplémentaire nommé par le directeur de la haute performance sur une base ad hoc, lorsque cela est jugé pertinent pour une question spécifique.

4. COMITÉ DE SÉLECTION DE HAUTE PERFORMANCE (CSHP)

Le comité de sélection de haute performance procédera à la sélection des athlètes pour tous les championnats du monde, les Jeux olympiques, les Universiades (Jeux mondiaux universitaires), les championnats de zone panaméricains et les Jeux panaméricains. Il sera composé des membres suivants :

- Le directeur de la haute performance (président).
- L'entraîneur national (ou son représentant) pour l'arme appropriée.
- Le directeur général de la FCE.
- Le président de la FCE ou un représentant du conseil d'administration de la FCE désigné par le président de la FCE.
- Un représentant du CCHP, à l'exclusion des membres susmentionnés.

5. RETRAIT DE LA SÉLECTION

Le comité de sélection de haute performance se réserve le droit de refuser ou de retirer un athlète de la sélection dans les cas suivants :

- Si l'athlète ne respecte pas le plan annuel d'entraînement et de compétition désignée du Programme de haute performance (PHP). Des dérogations peuvent être demandées avant un événement spécifique. Les dérogations seront accordées au cas par cas par le DHP en consultation avec l'entraîneur national



Si l'athlète ne satisfait pas aux critères spécifiques de préparation à la performance communiqués par écrit par l'entraîneur national, tels que les réunions obligatoires, l'engagement auprès de l'ÉIS, le respect des autres, etc.

- Si l'athlète n'a pas rempli les responsabilités identifiées dans l'« entente de l'athlète du PHP ».
- Si l'athlète a des dettes impayées auprès de la FCE.
- Pour se conformer à une décision prise par l'organe disciplinaire compétent concernant une infraction disciplinaire de l'athlète.

6. CONFLITS D'INTÉRÊTS

En cas d'apparence de conflit d'intérêts (par exemple, lorsqu'un athlète pressenti pour la sélection est un membre de la famille, un élève ou un membre du même club qu'un membre du comité), le membre du comité sera remplacé comme suit :

- Le DHP sera remplacé par une personne nommée par le directeur général de la FCE.
- L'entraîneur national sera remplacé par une personne nommée par le DHP.
- Le directeur général de la FCE sera remplacé par une personne nommée par le président.
- Le président de la FCE sera remplacé par un autre membre du conseil d'administration nommé par le conseil.

7. EXIGENCES DU PROGRAMME DE HAUTE PERFORMANCE

Les athlètes doivent être inscrits au PHP pour pouvoir être sélectionnés pour participer à toutes les compétitions internationales (compétitions satellites de la FIE, Coupes du monde, compétitions de la Confédération européenne d'escrime (CEE), Championnats panaméricains et du monde). Ce manuel décrit les politiques et procédures relatives aux éléments suivants :

- Candidature au programme de haute performance (PHP).
- Sélection des athlètes de HP pour les équipes nationales pour :
 - Championnats panaméricains seniors de 2027.
 - Championnats du monde seniors de 2027.
- Sélection des athlètes de HP pour les Coupes du monde seniors désignées.
- Sélection des athlètes de HP pour les Coupes du monde seniors non désignées.
- Sélection des athlètes de HP pour les épreuves satellites FIE non désignées.
- Sélection des athlètes de HP pour les épreuves non désignées du circuit des moins de 23 ans (U23) de la Confédération européenne d'escrime.



8. EXIGENCES EN MATIÈRE DE CITOYENNETÉ

Les escrimeurs doivent être citoyens canadiens, posséder un passeport canadien valide et être admissibles à représenter le Canada avant les dates limites de sélection applicables pour participer à toute épreuve nécessitant une licence FIE (Coupes du monde satellites de la FIE, Coupes du monde seniors, compétitions Grand Prix) ou pour être sélectionnés pour les Championnats du monde, les Universiades, les Championnats panaméricains, les Jeux panaméricains ou les Jeux olympiques ou paralympiques.

Les résidents permanents titulaires d'une licence de la CEE valide peuvent s'inscrire uniquement aux épreuves internationales de la Confédération européenne d'escrime (CEE). Les résidents permanents seront sélectionnés pour les épreuves de la CEE après les citoyens canadiens éligibles et selon le classement de HP actuel.

Les escrimeurs qui souhaitent changer de nationalité aux fins de l'inscription à la FIE doivent d'abord contacter par écrit le directeur de la haute performance en indiquant leur souhait de changer de représentation vers ou depuis le Canada, en expliquant les raisons de leur demande et en fournissant tout document justificatif. Les règles relatives au changement d'affiliation nationale sont régies par la FIE (voir la règle administrative 1.4 de la FIE et l'article 9.2 des statuts de la FIE disponibles sur <https://fie.org/fie/documents/statutes-and-admin-rules>).

9. CANDIDATURE AU PROGRAMME DE HAUTE PERFORMANCE (PHP)

Pour être admissible au programme de haute performance, un athlète doit :

- Être titulaire d'une licence FCE valide pour la saison 2026-2027, obtenue auprès de l'association provinciale d'escrime à l'adresse [2026-27 FCE Memberships](#)
- Acheter une licence de la FIE et/ou une licence de la CEE pour la saison 2026-2027.
- Être citoyen canadien ou résident permanent ;
- Remplir le formulaire de candidature au PHP à l'adresse <https://fencing.ca/PHP-application/> et
- Ne pas avoir de dettes impayées auprès de la FCE.

La FCE peut rejeter une demande d'adhésion au Programme de haute performance (PHP) ou suspendre l'adhésion d'un athlète au PHP s'il existe des motifs valables de le faire. Les exemples de motifs qui peuvent justifier un rejet ou une suspension de l'adhésion au PHP comprennent, sans s'y limiter, les dettes financières impayées envers la FCE et tout comportement qui enfreint le Code de conduite et d'éthique de la FCE ou le Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport (CCUMS). Les points de sélection de HP obtenus pendant une suspension ne seront pas attribués, même une fois la suspension levée.

INSCRIPTION NORMALE : 500,00 \$ si le paiement est effectué au plus tard le 24 septembre 2026.

INSCRIPTION TARDIVE : 650,00 \$ si le paiement est effectué le 25 septembre 2026 ou après.



REMARQUE : Seuls les résultats des compétitions qui débutent après la finalisation de la demande d'inscription au PHP et le paiement seront inclus dans le classement du PHP. Les résultats des compétitions ayant débuté avant la fin du processus de candidature n'apparaîtront pas dans le classement du PHP (par exemple, un athlète qui s'inscrit et paie les frais de 650 \$ à 10 h HNE le premier janvier 2027 ne pourra compter que les résultats des compétitions qui débutent après 10 h HNE le 1^{er} janvier 2027



Attentes de la FCE envers les athlètes de haut niveau lors des compétitions internationales

La FCE accorde une grande importance au professionnalisme sportif, au travail d'équipe, à l'inclusion, au dévouement et à l'engagement de l'ensemble du personnel, des athlètes et des bénévoles. Sur la base de ces valeurs, nous définissons clairement nos attentes envers tous les membres du programme de l'équipe nationale.

Soutien aux athlètes (individuel et en équipe) :

Tout athlète inscrit par la FCE pour représenter le Canada dans une discipline lors d'une compétition internationale de la FIE ou de la CEE chez les cadets, les juniors ou les seniors doit :

- Être physiquement présent dans la zone de compétition d'escrime pour soutenir l'équipe canadienne dans cette arme pendant la journée de compétition par équipe (que l'athlète participe ou non à la compétition). Aucun athlète n'est autorisé à s'absenter de l'épreuve par équipe (qu'il participe ou non à la compétition) sans l'accord écrit de l'entraîneur national et du DHP 14 jours avant l'épreuve.
- Porter une veste de survêtement de l'équipe canadienne de la FCE pour l'épreuve par équipe (tant pour les athlètes qui participent à la compétition que pour ceux qui soutiennent l'équipe).
- Pour toutes les épreuves par équipe de la Coupe du monde senior, être présent au souper d'équipe la veille de la compétition par équipe, sauf instruction contraire de l'entraîneur de l'équipe.
- Pour toutes les épreuves par équipe de la Coupe du monde senior, être prêt à participer à l'épreuve par équipe. Les escrimeurs participants seront responsables du paiement des frais d'équipe de la FIE. L'entraîneur du projet lors de la compétition sélectionnera les escrimeurs pour l'épreuve par équipe.

Si un athlète n'est pas en mesure de respecter les règles ci-dessus, il est prié de contacter l'entraîneur national et le DHP au moins 14 jours avant l'événement. Chaque cas sera examiné et approuvé par l'entraîneur national et le DHP au cas par cas.

Les exemptions suivantes pourront être accordées par le DHP et l'entraîneur national :

- Examen scolaire - une lettre sur papier à en-tête de l'école rédigée par l'enseignant est requise.
- Blessure de l'athlète pendant l'épreuve individuelle.
- Toute autre raison exceptionnelle jugée valable par l'entraîneur national et le DHP.



Si un athlète ne se présente pas à l'épreuve par équipe (sauf autorisation écrite ou exemption de l'entraîneur responsable de l'équipe et du DHP), le comité consultatif de HP imposera des sanctions appropriées après consultation de l'entraîneur national. Ces conséquences peuvent inclure, sans s'y limiter, le retrait des points de HP obtenus lors de cette compétition, le retrait de tous les points de HP internationaux obtenus lors d'épreuves internationales précédentes et actuelles, ou le retrait du programme de HP, conformément au manuel des politiques de sélection nationale senior 2026-2027.

10. CLASSEMENT DE SÉLECTION DU PROGRAMME DE HAUTE PERFORMANCE

Le classement de sélection du programme de haute performance est utilisé pour identifier les athlètes sélectionnés pour les compétitions internationales et pour les possibilités de financement de la FCE. Les athlètes seront classés en fonction de leur total de points obtenus lors des compétitions de sélection désignées au cours de la saison en cours.

Les ex aequo dans le classement de HP senior seront départagés comme suit :

- Par le meilleur résultat (tel que défini par les points de HP) dans les compétitions internationales désignées.
- Si l'égalité persiste, elle sera départagée par le meilleur résultat par position dans le dernier résultat obtenu par chaque athlète lors d'une compétition internationale désignée (Coupe du monde ou Grand Prix de la FIE).

Seuls les athlètes inscrits au programme de haute performance apparaîtront dans le classement de sélection du PHP.

11. CRITÈRES DE SÉLECTION POUR LES CHAMPIONNATS PANAMÉRICAINS DE ZONE ET LES CHAMPIONNATS DU MONDE SENIORS DE 2027

La FCE sélectionnera jusqu'à 4 athlètes par arme et par catégorie de sexe pour chacun des championnats panaméricains et du monde.

Pour être sélectionnés au sein de l'équipe des Championnats panaméricains de zone ou du monde seniors de 2027, les athlètes doivent remplir l'un des deux critères suivants :

- Un classement parmi les 16 premiers lors d'une épreuve internationale de Coupe du monde ou de Grand Prix au cours de la saison 2026-2027
- OU**
- Deux (2) classements dans les 25 % des meilleurs participants lors de Coupes du monde ou de Grand Prix désignés au cours de la saison 2026-2027.
- **OU**
- Un (1) classement dans les 25 % des meilleurs participants lors d'épreuves désignées de la Coupe du monde ou du Grand Prix au cours de la saison 2026-2027, et un classement parmi les 4 premiers lors d'une épreuve désignée du d'élite désignée de la NAC.



Sélection automatique

La FCE sélectionnera automatiquement les trois (3) meilleurs athlètes du classement de HP ayant satisfait aux critères de HP seniors.

Le quatrième athlète sera sélectionné par le comité de HP sur la base de la grille de sélection en vigueur et des recommandations présentées par l'entraîneur de l'équipe nationale.

Si moins de trois athlètes remplissent les critères

La FCE sélectionnera tous les athlètes ayant satisfait aux critères de HP seniors.

Les places restantes seront attribuées par le comité de sélection de HP (CSHP) en fonction de la grille de sélection en vigueur et des recommandations formulées par l'entraîneur de l'équipe nationale.

Si aucun athlète ne répond aux critères

La FCE sélectionnera l'athlète classé n° 1 au classement de HP, à condition qu'il ait accumulé au moins 1 500 points de HP seniors.

Les places restantes seront attribuées par le CSHP sur la base de la grille de sélection en vigueur et des recommandations formulées par l'entraîneur de l'équipe nationale.

Si aucun athlète n'a accumulé au moins 1 500 points de HP seniors, tous les athlètes seront sélectionnés par le comité de HP sur la base de la grille de sélection en vigueur et des recommandations présentées par l'entraîneur de l'équipe nationale.

Exigences de participation au programme de l'équipe nationale

Pour les Championnats panaméricains seniors et les Championnats du monde seniors, les athlètes sélectionnés pour représenter le Canada devront participer pleinement au programme de l'équipe nationale menant à ces compétitions.

Si un athlète est sélectionné à la fois pour les Championnats panaméricains seniors et les Championnats du monde seniors, il doit participer aux Championnats panaméricains seniors pour être admissible à concourir aux Championnats du monde seniors qui suivront. Des exceptions ne seront accordées que pour des raisons médicales (blessure), justifiées par un certificat délivré par un médecin qualifié exerçant au Canada.

Lorsqu'un stage d'entraînement de l'équipe nationale pré-championnat est organisé par l'entraîneur de l'équipe nationale, la présence et la participation seront obligatoires pour tous les athlètes sélectionnés, sauf si une dérogation est approuvée par l'entraîneur de l'équipe nationale et le directeur de la haute performance.

Les athlètes sont tenus de se conformer aux plans d'entraînement de l'équipe nationale, aux obligations de présence et aux attentes en matière de performance tout au long de la saison.



Le non-respect des obligations liées au programme de l'équipe nationale, y compris les stages d'entraînement obligatoires et les activités de préparation, peut entraîner l'exclusion d'un athlète de la sélection, quel que soit son classement ou le fait qu'il ait ou non satisfait aux critères de haute performance chez les seniors.

Cette exigence s'explique notamment par le fait que 2027 est une année de qualification olympique. Il est essentiel de veiller à ce que les athlètes s'entraînent, se préparent et concourent ensemble en tant qu'équipe unifiée afin de maximiser les chances du Canada de se qualifier pour les Jeux Olympiques de 2028, tant au niveau par équipe qu'individuel.

Pouvoir discrétionnaire concernant l'équipe pour les Championnats du monde

Le comité de sélection de haute performance (CSHP) et le directeur de la haute performance se réservent le droit de ne pas pourvoir tous les postes attribués pour les épreuves individuelles ou par équipe aux Championnats du monde seniors de 2027 si une catégorie d'arme ne présente pas un niveau de performance suffisant pour être compétitive au niveau international.

Dans ce cas, le CSHP peut choisir d'attribuer ces places à des athlètes de l'équipe nationale junior dans le cadre du parcours de développement de la relève « Prochaine Génération ».

Critères de sélection du CSHP

Le CSHP utilisera les critères suivants pour déterminer quels athlètes seront sélectionnés pour les Championnats panaméricains ou du monde seniors :



Critères	Justificatifs	Pondération attribuée
Potentiel de performance	Résultats obtenus lors de tournois désignés et non désignés de la FIE, les NAC's, etc.	20
Performances passées	Résultats en nette progression au cours des deux dernières saisons ou réalisations significatives au cours de la carrière (ex. : classement parmi les 64 premiers aux Championnats du monde, médailles remportées lors d'épreuves désignées et non désignées)	20
Engagement à l'entraînement	Preuve du respect d'un programme d'entraînement de 20 heures par semaine, conformément aux journaux d'entraînement hebdomadaires et mensuels remis à l'entraîneur national	10
Engagement et participation aux stages de l'équipe nationale désignés et participation aux stages de l'équipe nationale	Participation aux stages de l'équipe	10
Engagement dans les tournois	Nombre d'événements désignés et non désignés auxquels l'athlète a participé, tels que les tournois satellites, les NAC, les Coupes du monde, les Grands Prix, les Coupes du Canada et les championnats canadiens	10
Contribution aux résultats de l'équipe	Touches données/reçues, esprit d'équipe, commentaires des entraîneurs nationaux	10
Relations de travail au sein du PHP et avec les entraîneurs	Avis des entraîneurs nationaux	10
Démonstration d'un caractère sportif solide, conforme aux valeurs et aux comportements attendus d'un membre de l'équipe nationale du Canada, notamment, mais sans s'y limiter, le respect des autres athlètes et du personnel, ainsi que le professionnalisme dans l'approche de l'entraînement.	Avis des entraîneurs nationaux	10
Problèmes disciplinaires	Cartons noirs, actions nécessitant une sanction disciplinaire formelle de la part des entraîneurs en chef ou de la FCE	À la discrétion de la FCE, pouvant aller jusqu'à 100% en fonction de la gravité du problème



12. POLITIQUE D'APPEL DE LA FCE EN MATIÈRE DE SÉLECTION

En cas de litige concernant la sélection, les athlètes peuvent consulter la *politique d'appel de la FCE* à l'adresse suivante : <https://fencing.ca/wp-content/uploads/Politique-dappel-2023.pdf>

13. DATES DE SÉLECTION

CHAMPIONNATS DE ZONE PANAMÉRICAINS SENIORS DE 2027

- **Dates : du 29 mai au 9 juin 2027 (à confirmer)**
- **Lieu : à confirmer**
- **Date de sélection : 17 mai 2027 (après la dernière Coupe du monde prévue de la saison)**
- **Nombre d'athlètes : 4**

LES ATHLÈTES SÉLECTIONNÉS POUR LES ÉQUIPES DES CHAMPIONNATS DE ZONE PANAMÉRICAINS SENIORS DOIVENT REMPLIR LES CONDITIONS SUIVANTES POUR QUE LEUR SÉLECTION SOIT DÉFINITIVE :

- Les escrimeurs sont tenus de confirmer leur participation en répondant à l'adresse hpc@fencing.ca dans les 72 heures suivant la réception du courriel de sélection. En l'absence de réponse dans ce délai, la sélection sera considérée comme refusée.
- Les escrimeurs doivent arriver et repartir aux dates fixées par le directeur de la haute performance et les entraîneurs nationaux, qui leur sont communiquées dans leur courriel de sélection. Les frais d'hôtel seront facturés aux escrimeurs sur la base de ces dates.
- Tous les escrimeurs de l'équipe canadienne senior doivent séjourner dans l'hôtel choisi par la FCE. Toute exception doit être approuvée par écrit par l'entraîneur national, le directeur de la haute performance et le directeur général avant la compétition. Les athlètes mineurs peuvent séjourner avec leurs parents ou tuteurs.
- Le paiement des frais d'hôtel et des transferts depuis l'aéroport doit être effectué avant la date indiquée dans le courriel de sélection. La sélection dans l'équipe senior pour les Championnats panaméricains de zone est conditionnelle au respect des critères ci-dessus.



CHAMPIONNATS DU MONDE SENIORS DE 2027

- **Dates : du 20 au 28 juillet 2027**
- **Lieu : Tachkent, Ouzbékistan**
- **Date de sélection : 17 mai 2027 (après la dernière Coupe du monde prévue de la saison)**
- **Nombre d'athlètes : 4**

LES ATHLÈTES SÉLECTIONNÉS POUR LES ÉQUIPES DES CHAMPIONNATS DU MONDE SENIORS DOIVENT REMPLIR LES CONDITIONS SUIVANTES POUR QUE LEUR SÉLECTION SOIT DÉFINITIVE :

- Les escrimeurs sont tenus de confirmer leur participation en répondant à l'adresse hpc@fencing.ca dans les 72 heures suivant la réception de l'e-mail de sélection. En l'absence de réponse dans ce délai, leur sélection sera considérée comme refusée.
- Les escrimeurs doivent arriver et repartir aux dates fixées par le directeur de la haute performance et les entraîneurs nationaux, qui leur sont communiquées dans leur e-mail de sélection. Les frais d'hôtel seront facturés aux escrimeurs sur la base de ces dates.
- Tous les escrimeurs de l'équipe canadienne senior doivent séjourner dans l'hôtel choisi par la FCE. Toute exception doit être approuvée par écrit par l'entraîneur national, le directeur de la haute performance et le directeur général avant la compétition. Les athlètes mineurs peuvent séjourner avec leurs parents ou tuteurs.
- Le paiement des frais d'hôtel et des transferts depuis l'aéroport doit être effectué avant la date indiquée dans le e-mail de sélection. La sélection au sein de l'équipe senior pour les Championnats du monde est conditionnelle au respect des critères ci-dessus.



14. COMPÉTITIONS DÉSIGNÉES POUR LA SÉLECTION DE L'ÉQUIPE NATIONALE

Les compétitions désignées pour chaque arme sont indiquées dans les pages suivantes.

Pour chaque arme, les résultats suivants seront utilisés pour déterminer les points de HP en vue du classement final :

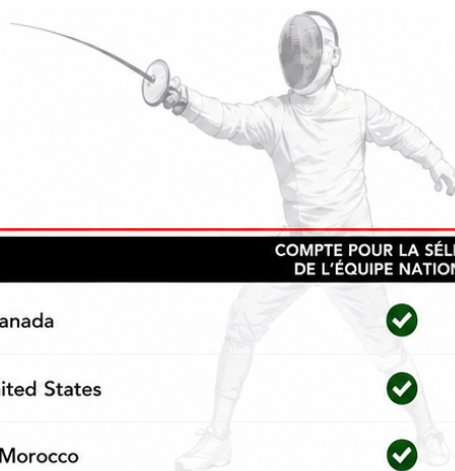
- Résultats de la Coupe du Canada de septembre 2026
- Résultats des compétitions désignées du circuit élite NAC
- Les 6 meilleurs résultats sur 8 obtenus lors des Coupes du monde seniors ou des Grands Prix



2026–2027

CALENDRIER DES COMPÉTITIONS ÉPÉE MASCULINE SENIOR

FÉDÉRATION CANADIENNE D'ESCRIME



DATE	ÉVÉNEMENT	LIEU	COMPTE POUR LA SÉLECTION DE L'ÉQUIPE NATIONALE		
 25–27 sept., 2026	CC #1 : Coupe Canada #1 - Épée masculine senior	 Montréal, Canada			
 9–12 oct., 2026	CNA #1 : Coupe nord-américaine #1 - Épée masculine senior	 Orlando, United States			
 15–17 oct., 2026	CM #1 : Coupe du monde senior #1 - Épée masculine senior	 Marrakech, Morocco			
 12–13 nov., 2026	CM #2 : Coupe du monde senior #2 - Épée masculine senior	 Berne, Switzerland			
 20–23 nov., 2026	CNA #2 : Coupe nord-américaine #2 - Épée masculine senior	 Columbus, United States			
 3–5 déc., 2026	WC #3 : Coupe du monde senior #3 - Épée masculine senior	 Vancouver, Canada			
 29–31 janv., 2027	GP #1 : Grand Prix senior #1 - Épée masculine senior	 Doha, Qatar			
 19–20 févr., 2027	CM #4 : Coupe du monde senior #4 - Épée masculine senior	 Heidenheim, Germany			
 12–14 mars, 2027	GP #2 : Grand Prix senior #2 - Épée masculine senior	 Budapest, Hungary			
 25–27 mars, 2027	CM #5 : Coupe du monde senior #5 - Épée masculine senior	 Astana, Kazakhstan			
 14–16 mai, 2027	GP #3 : Grand Prix senior #3 - Épée masculine senior	 Medellín, Colombia			
 Coupe Canada	 Coupe nord-américaine (CNA)	 Coupe du monde senior	 Grand Prix senior	 Compte pour la sélection de l'équipe nationale	 Ne compte PAS pour la sélection de l'équipe nationale

NOTE : Les événements et les dates peuvent être modifiés. Veuillez vérifier auprès des organisateurs officiels et de la FCE pour obtenir les informations les plus récentes.

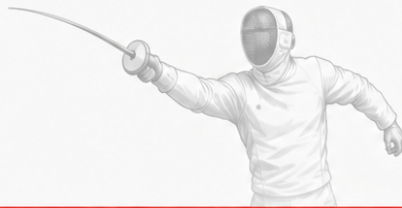
•
•
•



2026–2027

CALENDRIER DES COMPÉTITIONS ÉPÉE FÉMININE SENIOR

FÉDÉRATION CANADIENNE D'ESCRIME



DATE	ÉVÉNEMENT	LIEU	COMPTE POUR LA SÉLECTION DE L'ÉQUIPE NATIONALE		
 25–27 sept. 2026	CC #1: Coupe du Canada #1 - Épée féminine senior	 Montreal, Canada	✓		
 9–12 oct. 2026	NAC #1: Coupe nord-américaine #1 - Épée féminine senior	 Orlando, United States	✓		
 15–17 oct. 2026	WC #1: Coupe du monde #1 - Épée féminine senior	 Marrakech, Morocco	✓		
 13–14 nov. 2026	WC #2: Coupe du monde #2 - Épée féminine senior	 Wuxi, China	✓		
 20–23 nov. 2026	NAC #2: Coupe nord-américaine #2 - Épée féminine senior	 Columbus, United States	✓		
 3–5 déc. 2026	WC #3: Coupe du monde #3 - Épée féminine senior	 Vancouver, Canada	✓		
 29–31 janv. 2027	GP #1: Grand Prix #1 - Épée féminine senior	 Doha, Qatar	✓		
 19–20 févr. 2027	WC #4: Coupe du monde #4 - Épée féminine senior	 Rio de Janeiro, Brazil	✓		
 12–14 mars 2027	GP #2: Grand Prix #2 - Épée féminine senior	 Budapest, Hungary	✓		
 25–27 mars 2027	WC #5: Coupe du monde #5 - Épée féminine senior	 Astana, Kazakhstan	✓		
 14–16 mai 2027	GP #3: Grand Prix #3 - Épée féminine senior	 Medellin, Colombia	✓		
 Coupe du Canada	 Coupe nord-américaine (NAC)	 Coupe du monde senior	 Grand Prix senior	 Compte pour la sélection de l'équipe nationale	 Ne compte PAS pour la sélection de l'équipe nationale

REMARQUE : Les événements et les dates peuvent changer. Veuillez vérifier auprès des organisateurs officiels et de la FCE pour obtenir les informations les plus à jour.





2026-2027

CALENDRIER DES COMPÉTITIONS FLEURET MASCULIN SENIOR

FÉDÉRATION CANADIENNE D'ESCRIME



DATE	ÉVÈNEMENT	LIEU	COMPTE POUR LA SÉLECTION DE L'ÉQUIPE NATIONALE		
 25-27 sept. 2026	CC #1 : Coupe Canada #1 – Fleuret masculin senior	 Montréal, Canada			
 9-12 oct. 2026	NAC #1 : Coupe d'Amérique du Nord #1 – Fleuret masculin senior	 Orlando, USA			
 15-17 oct. 2026	WC #1 : Coupe du monde senior #1 – Fleuret masculin senior	 Takamatsu, Japan			
 12-14 nov. 2026	WC #2 : Coupe du monde senior #2 – Fleuret masculin senior	 Mallorca, Spain			
 20-23 nov. 2026	NAC #2 : Coupe d'Amérique du Nord #2 – Fleuret masculin senior	 Columbus, USA			
 10-12 déc. 2026	WC #3 : Coupe du monde senior #3 – Fleuret masculin senior	 Shanghai, China			
 15-16 janv. 2027	WC #4 : Coupe du monde senior #4 – Fleuret masculin senior	 Paris, France			
 26-28 févr. 2027	GP #1 : Grand Prix senior #1 – Foil masculin senior	 Turin, Italy			
 26-28 mars 2027	GP #2 : Grand Prix senior #2 – Foil masculin senior	 Lima, Peru			
 7-9 mai 2027	GP #3 : Grand Prix senior #3 – Fleuret masculin senior	 Hong Kong, Hong Kong			
 11-13 mai 2027	WC #5 : Coupe du monde senior #5 – Fleuret masculin senior	 Istanbul, Türkiye			
 CC # Coupe Canada	 NAC # Coupe d'Amérique du Nord	 WC # Coupe du monde senior	 GP # Grand Prix senior	 Compte pour la sélection de l'équipe nationale	 Ne compte PAS pour la sélection de l'équipe nationale

NOTE : Les événements et les dates sont sujets à changement. Veuillez vérifier auprès des organisateurs officiels et de la FCE pour obtenir les informations les plus à jour.



2026-2027

CALENDRIER DES COMPÉTITIONS FLEURET FÉMININ SENIOR

FÉDÉRATION CANADIENNE D'ESCRIME



DATE	ÉVÈNEMENT	LIEU	COMPTE POUR LA SÉLECTION DE L'ÉQUIPE NATIONALE		
 25–27 sept. 2026	CC #1 : Coupe Canada #1 – Fleuret féminin senior	 Montreal, Canada			
 9–12 oct. 2026	NAC #1 : Coupe d'Amérique du Nord #1 – Fleuret féminin senior	 Orlando, USA			
 15–17 oct. 2026	WC #1 : Coupe du monde senior #1 – Fleuret féminin senior	 Takamatsu, Japan			
 12–14 nov. 2026	WC #2 : Coupe du monde senior #2 – Fleuret féminin senior	 Mallorca, Spain			
 20–23 nov. 2026	NAC #2 : Coupe d'Amérique du Nord #2 – Fleuret féminin senior	 Columbus, USA			
 10–12 déc. 2026	WC #3 : Coupe du monde senior #3 – Fleuret féminin senior	 Shanghai, China			
 15–16 janv. 2027	WC #4 : Coupe du monde senior #4 – Fleuret féminin senior	 Singapore			
 26–28 févr. 2027	GP #1 : Grand Prix senior #1 – Fleuret féminin senior	 Turin, Italy			
 26–28 mars 2027	GP #2 : Grand Prix senior #2 – Fleuret féminin senior	 Lima, Peru			
 7–9 mai 2027	GP #3 : Grand Prix senior #3 – Fleuret féminin senior	 Hong Kong, Hong Kong			
 11–13 mai 2027	WC #5 : Coupe du monde senior #5 – Fleuret féminin senior	 Istanbul, Türkiye			
 CC # Coupe Canada	 NAC # Coupe d'Amérique du Nord	 WC # Coupe du monde senior	 GP # Grand Prix senior	 Compte pour la sélection de l'équipe nationale	 Ne compte PAS pour la sélection de l'équipe nationale

NOTE : Les événements et les dates sont sujets à changement. Veuillez vérifier auprès des organisateurs officiels et de la FCE pour obtenir les informations les plus à jour.



2026–2027

CALENDRIER DES COMPÉTITIONS SABRE MASCULIN SENIOR

FÉDÉRATION CANADIENNE D'ESCRIME



DATE		ÉVÉNEMENT	LIEU		COMPTE DANS LA SÉLECTION DE L'ÉQUIPE NATIONALE				
	25–27 sept. 2026	CC #1: Coupe du Canada #1 – Sabre masculin senior		Montreal, Canada					
	9–12 oct. 2026	NAC #1: Coupe nord-américaine #1 – Sabre masculin senior		Orlando, USA					
	15–17 oct. 2026	WC #1: Coupe du monde senior #1 – Sabre masculin senior		Oran, Algeria					
	12–14 nov. 2026	WC #2: Coupe du monde senior #2 – Sabre masculin senior		Cairo, Egypt					
	20–23 nov. 2026	NAC #2: Coupe nord-américaine #2 – Sabre masculin senior		Columbus, USA					
	3–5 déc. 2026	GP #1: Grand Prix senior #1 – Sabre masculin senior		Orleans, France					
	15–17 janv. 2027	GP #2: Grand Prix senior #2 – Sabre masculin senior		Tunis, Tunisia					
	28–30 janv. 2027	WC #3: Coupe du monde senior #3 – Sabre masculin senior	TBD						
	19–20 févr. 2027	WC #4: Coupe du monde senior #4 – Sabre masculin senior		Padua, Italy					
	19–20 mars 2027	WC #5: Coupe du monde senior #5 – Sabre masculin senior		Budapest, Hungary					
	30 avr. –5 mai 2027	GP #3: Grand Prix senior #3 – Sabre masculin senior		Seoul, Republic of Korea					
	CC # Coupe du Canada		NAC # Coupe nord-américaine		WC # Coupe du monde senior		GP # Grand Prix senior	 Compte dans la sélection de l'équipe nationale	 Ne compte PAS dans la sélection de l'équipe nationale

REMARQUE : Les événements et les dates peuvent être modifiés. Veuillez vérifier auprès des organisateurs officiels et de la FCE pour obtenir les informations les plus à jour.



2026–2027

CALENDRIER DES COMPÉTITIONS SABRE FÉMININ SENIOR

FÉDÉRATION CANADIENNE D'ESCRIME



DATE	ÉVÉNEMENT	LIEU	COMPTE DANS LA SÉLECTION DE L'ÉQUIPE NATIONALE		
 25–27 sept. 2026	CC #1: Coupe du Canada #1 – Sabre féminin senior	 Montreal, Canada			
 9–12 oct. 2026	NAC #1: Coupe nord-américaine #1 – Sabre féminin senior	 Orlando, USA			
 15–17 oct. 2026	WC #1: Coupe du monde senior #1 – Sabre féminin senior	 Oran, Algeria			
 12–14 nov. 2026	WC #2: Coupe du monde senior #2 – Sabre féminin senior	 Cairo, Egypt			
 20–23 nov. 2026	NAC #2: Coupe nord-américaine #2 – Sabre féminin senior	 Columbus, USA			
 3–5 déc. 2026	GP #1: Grand Prix senior #1 – Sabre féminin senior	 Orleans, France			
 15–17 janv. 2027	GP #2: Grand Prix senior #2 – Sabre féminin senior	 Tunis, Tunisia			
 28–30 janv. 2027	WC #3: Coupe du monde senior #3 – Sabre féminin senior	TBD			
 19–20 févr. 2027	WC #4: Coupe du monde senior #4 – Sabre féminin senior	 Athens, Greece			
 19–20 mars 2027	WC #5: Coupe du monde senior #5 – Sabre féminin senior	 Sofia, Bulgaria			
 30 avr. – 5 mai 2027	GP #3: Grand Prix senior #3 – Sabre féminin senior	 Seoul, Republic of Korea			
 CC # Coupe du Canada	 NAC # Coupe nord-américaine	 WC # Coupe du monde senior	 GP # Grand Prix senior	 Compte dans la sélection de l'équipe nationale	 Ne compte PAS dans la sélection de l'équipe nationale

REMARQUE : Les événements et les dates peuvent être modifiés. Veuillez vérifier auprès des organisateurs officiels et de la FCE pour obtenir les informations les plus à jour.



15. POLITIQUES D'INSCRIPTION ET DE SÉLECTION POUR LES COMPÉTITIONS INTERNATIONALES DE LA FIE ET DE LA CEE

ÉPREUVES DÉSIGNÉES DE LA COUPE DU MONDE SENIOR ET DU GRAND PRIX (FIE)

Toutes les demandes d'inscription aux compétitions de la FIE doivent être effectuées via le portail 2mev avant la date limite d'inscription indiquée. Seule la FCE peut inscrire des escrimeurs aux compétitions de la Coupe du monde senior et aux épreuves du Grand Prix.

Limites d'inscription : la FCE sélectionnera le nombre maximal d'escrimeurs autorisé par la FIE pour chaque épreuve désignée de la Coupe du monde senior et du Grand Prix.

Procédures d'inscription : les athlètes du programme de haute performance (PHP) peuvent effectuer leurs demandes d'inscription aux épreuves de la FIE en ligne via le système d'adhésion. Le lien sera disponible sur www.fencing.ca, sous l'onglet « Haute performance ».

Pour toutes les compétitions de la CEE, les athlètes doivent envoyer leurs demandes d'inscription par courriel à l'adresse suivante : internationalentries@fencing.ca.

Critères de sélection : Toutes les sélections pour les épreuves désignées de la Coupe du monde senior et du Grand Prix seront effectuées selon les critères suivants :

- Les huit (8) meilleurs athlètes (ayant au moins 1 point FIE) du classement senior de la FIE pour cette arme seront sélectionnés.
- Quatre (4) escrimeurs figurant au classement de HP seront sélectionnés à la discrétion d'un comité composé du directeur de la haute performance, du directeur général et de l'entraîneur national.

Si la FIE limite le nombre d'inscriptions à huit (8) athlètes par épreuve de Coupe du monde ou de Grand Prix, les sélections s'effectueront comme suit :

- Les cinq (5) meilleurs athlètes (ayant obtenu au moins 1 point FIE) du classement senior de la FIE pour cette arme seront sélectionnés.
- Trois (3) athlètes seront sélectionnés à la discrétion d'un comité composé du directeur de la haute performance, du directeur général et de l'entraîneur national.

Épreuve par équipe : les escrimeurs participant à l'épreuve par équipe seront sélectionnés par l'entraîneur national. Tous les escrimeurs sélectionnés pour une Coupe du monde senior désignée doivent être prêts à participer à l'épreuve par équipe et à respecter les conditions énoncées dans le document « Attentes de la FCE envers les athlètes lors des compétitions internationales ». Les escrimeurs participant à l'épreuve par équipe seront sélectionnés par l'entraîneur national. Les escrimeurs figurant sur la page d'inscription de la FIE pour une épreuve par équipe ne feront pas nécessairement partie de l'équipe définitive sélectionnée par l'entraîneur national pour disputer cette épreuve.



Retraits des compétitions de la FIE : les demandes de retrait doivent parvenir à la FCE par courriel à l'adresse hpd@fencing.ca au moins quatorze (14) jours avant le premier jour de la compétition. Aucun autre mode de retrait n'est accepté. Les athlètes qui se désistent après la date limite ou qui ne se présentent pas à la compétition se verront facturer l'équivalent canadien de l'amende de 500,00 euros infligée par la FIE à la FCE et seront suspendus de toute compétition future (y compris les épreuves nationales de la FCE) jusqu'au paiement de cette amende. Des dérogations au paiement de cette amende ne seront envisagées que si le retrait de l'athlète est dû à un cas de « force majeure », tel qu'une blessure ou une maladie, l'empêchant de concourir. Un certificat médical doit accompagner l'avis de retrait, qui doit être envoyé par courriel avec la demande de retrait avant la date prévue de la compétition, faute de quoi l'amende sera appliquée. Ce certificat doit être accepté par la FIE pour que l'amende soit annulée.

COMPÉTITIONS DE LA COUPE DU MONDE SATELLITE NON DÉSIGNÉES (FIE)

Seule la FCE peut inscrire des escrimeurs aux compétitions de la FIE. Toutes les demandes d'inscription aux épreuves satellites de la FIE doivent être effectuées conformément aux indications des sections ci-dessous.

Limites d'inscription : la FCE sélectionnera au maximum 4 escrimeurs pour chaque épreuve satellite FIE non désignée. Aucun arbitre ne sera requis. Les athlètes sont encouragés à participer aux épreuves satellites FIE pour acquérir de l'expérience. Aucun point ne sera attribué pour les résultats obtenus lors des épreuves satellites. Les résultats des épreuves satellites n'apparaîtront pas dans les classements du Programme de haute performance (PHP).

Date limite de demande d'inscription : 35 jours avant le premier jour de la compétition.

Procédures d'inscription : les athlètes peuvent demander leur inscription par courriel à l'adresse internationalentries@fencing.ca

Critères de sélection : Toutes les sélections pour les épreuves satellites de la FIE seront effectuées selon les critères suivants :

- La FCE sélectionnera au maximum 4 escrimeurs pour chaque épreuve satellite de la FIE non désignée.
- Les athlètes membres du Programme de haute performance 2026-2027 ont la priorité sur tous les autres athlètes demandant leur inscription à des épreuves satellites de la FIE non désignées. Il n'y a pas de frais d'inscription pour les membres du Programme de haute performance 2026-2027.
- Les athlètes seront classés par ordre de priorité en fonction du classement actuel du programme de haute performance senior (PHP).
- Dans la limite des places disponibles, les athlètes qui ne sont pas membres du Programme de haute performance 2026-2027 peuvent s'inscrire moyennant le paiement de frais d'inscription de 250 \$ par épreuve, en plus de l'achat d'une licence FIE auprès de la FCE.

Retraits d'une compétition de la FIE : les demandes de retrait doivent parvenir à la FCE par courriel à l'adresse hpc@fencing.ca au moins quatorze (14) jours avant le premier jour de la compétition. Aucun autre mode de retrait n'est accepté. Les athlètes qui se désistent après la date limite ou qui ne se présentent pas à la compétition se verront facturer l'équivalent canadien de l'amende de 500,00 euros infligée par la FIE à la FCE



et seront suspendus de toute compétition future (y compris les épreuves nationales de la FCE) jusqu'au paiement de cette amende. Des dérogations au paiement de cette amende ne seront envisagées que si le retrait de l'athlète est dû à un cas de « force majeure », tel qu'une blessure ou une maladie, l'empêchant de participer à la compétition. Un certificat médical doit accompagner l'avis de retrait, qui doit être envoyé par courriel avant la date prévue de la compétition. Ce certificat doit être accepté par la FIE pour que l'amende soit annulée.

Les athlètes ne doivent pas organiser leur voyage avant d'avoir reçu un courriel confirmant leur inscription.

Les épreuves satellites de la FIE ne sont pas désignées et ne compteront PAS pour les points de HP; leurs résultats n'apparaîtront pas non plus dans les classements du programme de HP.

COUPES DU MONDE SENIORS ET ÉPREUVES DU GRAND PRIX ORGANISÉES AU CANADA

Dans le cas des Coupes du monde seniors ou des épreuves du Grand Prix de la FIE où le Canada, en tant que pays hôte, est autorisé à inscrire jusqu'à 30 athlètes, le processus de sélection sera le suivant :

- Les 12 meilleurs Canadiens au classement senior de la FIE à la date d'inscription (minimum 1 point FIE)
- Les 8 meilleurs juniors du classement du PHP canadien à la date d'inscription (doivent posséder des points du PHP juniors)
- Les 2 meilleurs cadets du classement du PHP canadien à la date d'inscription (doivent posséder des points du PHP cadets)
- Si un escrimeur d'âge junior figure parmi les 12 premiers du classement senior de la FIE à la date de sélection, l'escrimeur suivant dans le classement du PHP junior sera sélectionné. Si un escrimeur d'âge cadet figure parmi les 12 premiers du classement senior de la FIE, ou parmi les 8 premiers du classement du PHP junior, l'escrimeur suivant dans le classement du PHP cadet sera sélectionné.
- Les 8 derniers escrimeurs seront sélectionnés par le CSHP sur la base des recommandations de l'entraîneur national.
- *Des athlètes supplémentaires pourront être sélectionnés par l'entraîneur national le jour de la compétition afin que chaque poule soit composée de 7 escrimeurs. (FIE 67.2)*

Veuillez noter que tous les athlètes sélectionnés doivent être membres en règle du programme de HP de la FCE et posséder une licence FIE valide pour être autorisés à participer à toute Coupe du monde, quel que soit le lieu où elle se déroule.



COUPES NORD-AMÉRICAINES (NAC) (USA FENCING)

Les Coupes nord-américaines de Division 1 (NAC élite de Div I) sont organisées par la USA Fencing (USFA) et certaines sont désignées comme des compétitions de sélection internationales pour le classement de sélection du programme du PHP de la FCE.

Sélection : les escrimeurs doivent souscrire une adhésion en tant qu'escrimeur étranger auprès de la USA Fencing et se conformer aux règles de la USA Fencing. Les licences d'escrimeur étranger sont disponibles via ce lien : [Adhésions à USA Fencing](#)

La USA Fencing impose un niveau minimum pour les Coupes nord-américaines de Division 1, exigeant que les escrimeurs possèdent une classification « A », « B » ou « C » pour s'y inscrire à. De plus, pour la saison 2026-2027, la USA Fencing imposera des plafonds d'inscription pour les Coupes nord-américaines de Division 1, juniors et cadets.

L'explication de la USA Fencing concernant ce processus est disponible ici : [Processus d'inscription de la USA Fencing](#)

Remarque : seuls les résultats obtenus à la catégorie élite des NAC de Division I donneront droit à des points de haute performance seniors.

La FCE publie chaque année une liste des classements par lettre obtenus au Canada et transmet ces informations à la USA Fencing afin que celle-ci puisse mettre à jour sa base de données de classements par lettre. Cette opération a lieu une fois par an, au mois d'août.

Les escrimeurs sont responsables de leur propre inscription et de l'organisation de leur voyage pour se rendre aux compétitions de la Coupe nord-américaine. Avant de réserver des vols ou des hôtels pour les compétitions de la NAC, veuillez vérifier toutes les dates, les lieux et les dates limites d'inscription sur le site web de la USA Fencing à l'adresse suivante : [USA Fencing](#)



16. DISPOSITIONS DE SÉLECTION SUITE À UNE BLESSURE OU UNE MALADIE DOCUMENTÉE

L'entraîneur national, en collaboration avec le directeur de la haute performance, peut sélectionner pour l'équipe nationale ou pour une compétition un athlète ayant été blessé ou malade pendant une partie de la saison, quel que soit son classement, à condition que, dans les sept (7) jours suivant la blessure ou la maladie, et avant toute absence en compétition, l'athlète ait remis à la FCE un rapport de blessure accompagné d'un plan de rétablissement. L'athlète doit avoir été membre de l'équipe nationale (c'est-à-dire avoir été sélectionné pour les Championnats panaméricains et du monde) dans sa catégorie au cours des deux saisons précédentes.

<http://fencing.ca/wp-content/uploads/Injury-Form-March-2016.pdf>

17. SPORT SÉCURITAIRE

Tous les athlètes, les parents d'athlètes âgés de moins de 18 ans, les entraîneurs et les autres membres du personnel ou de l'équipe se rendant à une manifestation ou participant aux activités de l'équipe sont tenus de suivre le module [de formation « Sport sécuritaire »](#) de l'Association canadienne des entraîneurs ou le programme applicable de [« Respect et Sport »](#), de suivre le NOUVEAU [module de formation du Programme canadien de sport sécuritaire \(PCSS\)](#), de remplir le formulaire de consentement, et de prendre connaissance des informations disponibles sur la page [« Sport sécuritaire »](#) du site web de la FCE, y compris le [manuel des politiques « Sport sécuritaire »](#) de la FCE.

18. PROGRAMME D'AIDE AUX ATHLÈTES (PAA)

Pour plus d'informations sur le Programme d'aide aux athlètes (PAA) de la FCE et de Sport Canada, veuillez consulter la documentation disponible sur le site web de la FCE, sous l'onglet « Programme de haute performance ».



ANNEXE A : TABLEAU DES POINTS DE HAUTE PERFORMANCE SENIOR

 PLACE	 ÉPREUVES DÉSIGNÉES DE LA FIE	 NAC DE D1	 CHAMPIONNATS CANADIENS SENIORS ET COUPES CANADA
1 ^{re}	32,000	4,000	500
2 ^e	26,000	3,000	400
3 ^e	20,000	2,000	300
5 ^e – 8 ^e	14,000	1,000	150
9 ^e – 16 ^e	8,000	500	75
17 ^e – 32 ^e	4,000	250	–
33 ^e – 64 ^e	2,000	100	–
65 ^e – 96 ^e	1,000	–	–

Remarque : seule la catégorie élite des compétitions de la NAC sera éligible aux points.

